



GROUPE THALES  
www.cfdt-thales.com

# Accord d'APLD\* :

## Les salariés en sous-activité protégés par la signature de la CFDT !

### Malgré des questions toujours sans réponses :

- Toutes les Directions ne sont pas venues présenter les informations économiques et stratégiques de leur périmètre pour les 3 ans à venir,
- La Direction n'a partagé que les informations des sociétés concernées par la crise du transport aérien.
- **Les informations économiques présentées par la Direction sont-elles correctes ?**

### La CFDT a obtenu, après d'âpres négociations :

- **Aucun licenciement économique pendant la durée du dispositif** (24 mois) sur toutes les sociétés du Groupe.
- Informations régulières des CSE et CSE-C.
- **Pour les salariés placés en APLD :**
  - \* Indemnisation des jours chômés :
    - ⇒ à 100% de la rémunération mensuelle nette pour les salaires inférieurs à 2300€.
    - ⇒ à 92% de la rémunération mensuelle nette pour les salaires au dessus, avec correction de l'effet de seuil lié aux 2300€;
  - \* Planification des journées travaillées/chômées par semaine sur six mois, avec un maximum de 2 jours chômés par semaine.
  - \* Pas de différence : même traitement pour l'ensemble des salariés d'une même équipe.
  - \* Adaptation des objectifs et de la charge de travail à l'activité réduite.
  - \* Pas d'heures supplémentaires et complémentaires.
  - \* Lissage de la rémunération sur la période.
  - \* Aucun impact sur l'acquisition des congés payés,
  - \* Pas d'impact sur le calcul de la participation et de l'intéressement.
  - \* Pas de jour de congé imposé.
  - \* Formation pendant l'activité partielle (FNE) uniquement en complément du Plan de développement des compétences (plan de formation interne).

#### LE SYNDICALISME CHANGE DE VISAGE



**Les négociations sur les restructurations ne sont pas terminées.**

**L'accord APLD n'est qu'une première étape.**

**Vous souhaitez vous aussi exprimer votre avis et que celui-ci soit pris en compte ? Contactez la CFDT ! Rejoignez nos équipes !!**

\*APLD : Activité Partielle de Longue Durée

